

BORDEREAU DE PRIX UNITAIRE 2024

Prix généraux	Prix HT	TVA	TTC
Forfait déplacement incluant une heure de main d'œuvre aux horaires d'ouverture	80 €	10%	88,00 €
Forfait déplacement incluant une heure de main d'œuvre en dehors des horaires d'ouverture En cas de non-responsabilité du SIABS	154 €	10%	169,40 €
Tarif main d'œuvre	44 €	10%	48,40 €

Pénalités	Prix HT		
Forfait pour non présentation du bon de vidange de l'installation ANC ou séparateur à graisses	350 €		
Forfait pour non présentation du bon de vidange du séparateur à hydrocarbures	500 €		
Forfait de dédommagement pour détérioration des collecteurs d'assainissement (canalisations, regards, branchements) sans les réparations	600 €		
Amende pour branchement illicite	650 €		
Forfait de 3 m ³ de matières de vidange ou graisses déversées directement dans les collecteurs d'assainissement eaux usées sans l'autorisation du SIABS	460 €		
* m3 supplémentaire (au-delà de 3m3)	130 €		

Matières de vidanges déversées à la STEP	Prix HT	TVA	TTC
Matières de vidange en m3 provenant du territoire du SIABS par les sociétés de curage	44 €	20%	52,80 €
Matières de vidange ou boues de STEP en m3 provenant des territoires en-dehors du SIABS par les sociétés de curage	88 €	20%	105,60 €
Graisses en m3 provenant du territoire du SIABS par les sociétés de curage	63 €	20%	75,60 €
Graisses en m3 provenant des territoires en-dehors du SIABS par les sociétés de curage	123 €	20%	147,60 €

Prestations AC	Prix HT	TVA	TTC
Forfait passage caméra dans canalisation privée (jusqu'à 2 heures sur place)	180 €	10%	198,00 €
* Heure supplémentaire avec matériel	55 €	10%	60,50 €
Tarif du contrôle de branchement à l'assainissement dans le cadre d'une vente	126 €	10%	138,60 €
Tarif de la contre-visite relevant une non-conformité persistante. Si levé de la non-conformité: contre-visite gratuite.	126 €	10%	138,60 €

Prestations ANC	Prix HT	TVA	TTC
Redevance du contrôle de l'entretien et du bon fonctionnement comprenant : * le contrôle des installations (tous les 6ans) * le coût du traitement des matières de vidange * contrôle dans le cadre de vente (à noter que la fosse septique devra être accessible, dans le cas contraire les heures du technicien seront facturées au tarif en vigueur)	160 €	10%	176,00 €
Contre-visite relevant une non-conformité persistante Si levé de la non-conformité: contre-visite gratuite.	160 €	10%	176,00 €
Redevance conception et réalisation, suite à l'installation d'une nouvelle filière de traitement ou dans le cadre d'une réhabilitation comprenant: * le contrôle de conception et la validation de la filière d'assainissement retenue * le contrôle de l'implantation avant travaux de la filière * le contrôle des travaux avant remblaiement effectué par les agents du SIABS A facturer au propriétaire	250 €	10%	275,00 €

Base pour services facturation eau	Prix HT	TVA	TTC
Forfait de déversement des eaux usées: 200 m³/an pour les habitations individuelles possédant une source privée ou une réserve d'eau et rejetant les effluents dans le collecteur public d'assainissement sans système de comptage (suivant la redevance collecte et traitement EU en vigueur):	270 €	10%	297,00 €
Forfait de déversement des eaux usées pour les industries: 1200 m³/an , entreprises de lavage de véhicules, tous types de locaux autres que les habitations individuelles, possédant une source privée ou une réserve d'eau et rejetant les effluents dans le collecteur public d'assainissement sans système de comptage (suivant la redevance collecte et traitement EU en vigueur) :	1 616 €	10%	1 777,60 €
Forfait de déversement des eaux usées pour les rejets agricoles: 10 m³/an , pour le lavage des salles de traite itinérantes possédant une source privée ou une réserve d'eau et rejetant les effluents dans le collecteur public d'assainissement sans système de comptage (suivant la redevance collecte et traitement EU en vigueur) :	35 €	10%	38,50 €
Participation aux frais de relevé de compteur et frais de facturation (par factures émises comprenant de la consommation d'assainissement)	3,30 €	20%	3,63 €